



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES CADRES

- Les cadres sont fortement représentés : 40 % contre 29 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également importante (34 %) mais est inférieure à la part sectorielle (42 %).
- Le taux d'employés est légèrement inférieur à celui du secteur (22 % contre 25 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



FÉMINISATION REMARQUABLE

La proportion de femmes est assez importante en raison, notamment, du taux de féminisation des employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	40,21 %	29,10 %	17,22 %
Professions intermédiaires	34,45 %	41,92 %	30,09 %
Employés	21,57 %	24,53 %	45,76 %
Ouvriers	3,78 %	4,45 %	6,93 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	47,97 %	45,39 %	67,95 %
Professions intermédiaires	47,85 %	34,61 %	78,30 %
Employés	83,65 %	81,80 %	92,90 %
Ouvriers	30,95 %	23,04 %	73,23 %
Ensemble	54,98 %	48,81 %	82,86 %



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des cadres et des professions intermédiaires tend à progresser.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES



La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (49 %), mais son minimum est atteint pour le Centre-Val de Loire (31 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	43 %	47 %	84 %	32 %	53 %
2009	44 %	45 %	87 %	32 %	54 %
2010	44 %	44 %	86 %	34 %	54 %
2011	46 %	47 %	85 %	35 %	54 %
2012	46 %	49 %	85 %	33 %	54 %
2013	46 %	47 %	86 %	33 %	54 %
2014	48 %	48%	84%	31%	55%

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	41,75 %	33,57 %	21,25 %	3,43 %
Bourgogne-Franche-Comté	31,78 %	37,98 %	26,74 %	3,49 %
Bretagne	31,05 %	39,51 %	24,56 %	4,88 %
Centre-Val de Loire	30,77 %	36,97 %	27,92 %	4,34 %
Corse	32,52 %	34,97 %	26,38 %	6,13 %
DOM	30,88 %	35,96 %	28,07 %	5,09 %
Grand Est	37,57 %	34,55 %	24,67 %	3,20 %
Hauts-de-France	40,89 %	32,51 %	22,38 %	4,22 %
Île-de-France	49,15 %	30,88 %	16,62 %	3,34 %
Normandie	35,37 %	34,46 %	26,22 %	3,96 %
Nouvelle Aquitaine	31,41 %	41,38 %	23,51 %	3,70 %
Occitanie	34,36 %	37,52 %	23,51 %	4,61 %
Pays de la Loire	36,18 %	37,64 %	22,70 %	3,48 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33,26 %	34,47%	27,53%	4,74%
	40,21%	34,45%	21,57%	3,78%
	29,10%	41,92%	24,53%	4,45%
Ompl	17,22%	30,09%	45,76%	6,93%